

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AILRC-FR

Madagascar. Il faut libérer le militant écologiste détenu pour des raisons politiques

Les autorités malgaches doivent libérer immédiatement et sans conditions un militant écologiste détenu pour des raisons politiques, a déclaré Amnesty International dans une lettre au gouvernement.

Cela fait aujourd'hui six mois que Clovis Razafimalala a été arrêté pour la destruction présumée de biens et de documents publics au cours d'une manifestation à laquelle il n'a pas participé. Il a par la suite été inculpé de rébellion, de destruction de documents et de biens publics et d'incendie volontaire.

« *L'arrestation et la détention prolongée de Clovis Razafimalala semblent être un exemple frappant de la tendance actuelle visant à réduire au silence les opinions critiques à Madagascar* », a déclaré Deprose Muchena, directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe.

« *Nous considérons qu'il est détenu de manière illégale sur la base d'accusations forgées de toutes pièces en raison de ses activités militantes écologistes et pacifiques de lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de Madagascar.* »

D'après l'avocat de Clovis Razafimalala, ses demandes de libération sous caution ont été rejetées sans qu'aucune explication ne soit donnée.

Complément d'information

Clovis Razafimalala a été arrêté le 16 septembre 2016, le lendemain d'une manifestation dans la ville de Maroantsetra, située sur la côte nord-est de Madagascar. La manifestation réclamait l'abandon des charges retenues contre l'ancien maire de la ville.

Clovis Razafimalala est un militant écologiste réputé à Madagascar, et il a dénoncé à de nombreuses reprises le trafic illicite de bois de rose et d'autres essences de bois dans le cadre de son rôle de coordinateur de la coalition Maroantsetra Lampogno, un groupe luttant contre le trafic illicite de ressources naturelles.

D'après son avocat, son affaire fait toujours l'objet d'une enquête six mois après son arrestation, et il attend encore qu'une date soit fixée pour son procès.

Pour obtenir plus d'**informations** ou prendre rendez-vous pour un **entretien**, veuillez contacter :

Robert Shivambu, responsable médias d'Amnesty International pour l'Afrique australe : +27 11 283 6000 ou +27 83 437 5732 ou robert.shivambu@amnesty.org

Document public

Bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe, 3 Glehnove Road,
Melrose Estate, Johannesburg 2196, Afrique du Sud

+2711 283 6000

Courriel : press@amnesty.org

Twitter : @amnestypress ou @AmnestySAfrica ou @AmnestySARO